

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
13	13	8	10

Séance du 08 juillet

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 juillet

Date convocation : 04/07/2024

Date d'affichage : 04/07/2024

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRES CARTES – P. BOYET – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME

Absents ayant donné pouvoir : C. GREGOIRE à F. EUSTACHE et W. COLAS à C. DECUYPER

Absent excusé : P. BARDEL

Absents : C. BLARDAT-KATOUI – A. DEGUY

Secrétaire : S. GREMY

TRANSPORT SCOLAIRE DU MIDI ANNEE 2024/2025 : CHOIX DU PRESTATAIRE

La Commune a procédé à une consultation pour choisir un prestataire pour le transport scolaire du midi. Trois entreprises ont été sollicitées et trois ont remis une proposition.

- CRESSON
- PRET A PARTIR
- TRANSDEV

Trois ont répondu, les tarifs proposés sont les suivants :

- CRESSON : 125 € TTC par jour
- PRET A PARTIR : 79 € TTC par jour
- TRANSDEV : 127.49 € TTC par jour

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir l'entreprise PRET A PARTIR au prix de 79 € TTC pour le transport scolaire du midi année 2024/2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire
Stéphanie GREMY



Le Maire
Catherine DECUYPER

